

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MAI 2010

PRESENTS :09

ABSENTS EXCUSES :

Sophie CRETIN

ABSENTS :

Martial GOUNAND

SECRETAIRE :

Germaine DEMILLIERE

Ouverture de séance 20 H 30

A la demande du Maire et avec l'accord des conseillers, il a été ajouté à l'ordre du jour :
- Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter d'une nouvelle carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur la Commune d'Osselle.

APPROBATION DU PROCES VERBAL : Conseil municipal du 30 avril 2010

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le procès verbal du Conseil municipal du 30 avril 2010.

DEMANDE DE SUBVENTION « ETUDE BATIMENTS SCOLAIRES »

Dans le cadre de l'étude portant sur la réhabilitation du bâtiment scolaire qui sera déclassé, Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'opportunité de solliciter le dispositif AMO-ADOR du Conseil général.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, décide :

- de solliciter l'aide financière du Conseil général,
- de se faire assister dans les 24 mois à compter de la date de notification attributive de subvention,
- de convier le Conseil général et/ou ses structures relais lors des réunions qui se tiendront dans le cadre de l'étude.

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER AU LIEU-DIT
« AUX ANCIENS ESSARTS »**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du quartier au lieu-dit « Aux Anciens Essarts ».

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, autorise le maire, à lancer un appel d'offre selon la procédure adaptée, pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du quartier au lieu-dit « Aux Anciens Essarts ».

Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter d'une nouvelle carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur la Commune d'Osselle.

Monsieur le Maire présente le projet concernant l'exploitation d'une nouvelle carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur la Commune d'Osselle.

Il explique au Conseil, que les dispositions de l'article 7 de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique disposent que le Conseil municipal de Roset-Fluans est appelé à donner son avis sur cette demande.

Monsieur le Maire invite donc les membres du Conseil à émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil, 8 pour, 1 contre, émet un avis favorable.

Divers

Monsieur le Maire remercie Sylvie ZILIO pour le fleurissement.

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'une intervention pour éradiquer les corbeaux a été sollicitée auprès des services de l'Etat.

A la suite de travaux effectués, la conduite d'eau de la rue de la Corne a été endommagée. Monsieur le Maire informe le Conseil des suites qui sont données à cette affaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil, que les derniers travaux de remise en état pour les travaux d'assainissement sont en cours.

Monsieur le Maire confie à Mme DEMILLIERE le dossier Télévision Numérique Terrestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 35.

Le Maire,
Arnaud GROSPERRIN